

Le CESE a voté son avis sur le «Projet de loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale»

PUBLIÉ LE 27/11/2013

Le gouvernement a soumis pour avis au CESE le projet de loi d'orientation et de programmation sur la politique de développement et de solidarité internationale. En se dotant pour la première fois d'une loi de programmation et en ouvrant ainsi un vrai débat devant le Parlement, la France marque sa volonté et son ambition d'inscrire sa politique dans une nouvelle dynamique sur la scène nationale et internationale. Dans le droit fil de plusieurs avis rendus récemment, l'avis confié à Francis Charhon par la section des affaires européennes et internationales a souhaité rassembler ses observations autour des grands axes suivants : la définition des objectifs et priorités ; l'importance d'une cohérence entre la politique de développement et les autres politiques sectorielles mises en œuvre par la France ; l'articulation, au plan européen et mondial, des politiques de développement avec les grands défis globaux ; la recherche de l'efficacité de l'aide et son évaluation ; l'enjeu d'une mobilisation des acteurs publics et privés autour de partenariats Nord/Sud forts ; le financement de l'aide publique au développement. Cet avis a été voté en assemblée plénière du Conseil économique, social et environnemental le 27 novembre, avec 162 votants, 158 pour, 4 abstentions

[Télécharger](#)